



ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 22 NOVEMBRE 2021

1. OUVERTURE

- 1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 novembre 2021

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
- 2.2 Adjudication – Fourniture de services d'agents de sécurité – DG-2021-001
- 2.3 Nomination du maire suppléant
- 2.4 Modification du lieu de la séance ordinaire du conseil municipal – Décembre 2021
- 2.5 Rémunération supplémentaire du personnel électoral du BVA
- 2.6 Nomination des membres du conseil à divers mandats sur les commissions, comités et/ou organismes
- 2.7 Autorisation de dépense - Formation des nouveaux élus par l'UMQ

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

- 3.1 Émission d'obligations – Résolution de concordance et de courte échéance

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Embauche – Mécanicien – Travaux publics
- 4.2 Embauche – Préposé à l'approvisionnement – Service de la trésorerie
- 4.3 Embauche – Commis bibliothèque – Service des loisirs

5. TRAVAUX PUBLICS

- 5.1 Achat regroupé d'abat-poussière avec l'UMQ – Année 2022
- 5.2 Recommandation de paiement – Libération de retenue – Pavage Ste-Adèle
- 5.3 Recommandation de paiement – Réception provisoire - Uniroc Construction
- 5.4 Regroupement d'achat avec l'UMQ – Achat de pneus 2022-2025
- 5.5 Adjudication – Location d'une niveleuse pour le déneigement

6. SERVICES TECHNIQUES

- 6.1 Autorisation de signature – Cession de rue et infrastructures – rue des Berges phase 1
- 6.2 Recommandation de paiement – Paiement final – Construction d'un nouvel écocentre
- 6.3 Recommandation de paiement – Libération des retenues – Construction d'une installation septique Ronchamp
- 6.4 Demande de subvention – Réfection rues Chantovernt – Cimes et Pinacle
- 6.5 Recommandation de paiement – Libération des retenus - Réfection ponceau et talus Dumouchel
- 6.6 Recommandation de paiement – Libération des retenus – Réfection ponceau rue Saint-Germain
- 6.7 Location d'un presseur rotatif – changement du nom du fournisseur
- 6.8 Recommandation de paiement – Stationnement du Mont Loup-Garou

7. URBANISME

- 7.1 Décisions du conseil – Demandes de dérogations mineures
- Lot 3 431 666 (rue des Quatre-Saisons)
 - 889-899, rue Sigouin
 - 2255, chemin du Ruisseau-Saint-Louis
 - 1507, rue des Bécassines
 - Lot 2 453 760 (rue du Hameau)
 - Lot 6 244 764 (rue du Chinook)
- 7.2 Décisions du conseil – Demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 24, rue Bélec - Enseigne
 - 250, rue Séraphin - Enseigne
 - Lot 2 453 760 (rue du Hameau) - Construction
 - Lot 3 889 408 (rue des Aigrettes) – Construction
 - 1600, chemin Pierre-Péladeau – Enseigne
 - 3065, rue Rolland – Rénovation

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Reconnaissance OBNL – nouvelles demandes
- 8.2 Reconnaissance OBNL - Renouvellement
- 8.3 Remboursement de la caution – Contrat avec Air en fête

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point

10. AVIS DE MOTION

- 10.1 Futur règlement 1318 décrétant les tarifs de certains biens, services et activités pour l'exercice financier 2022
- 10.2 Futur règlement 1314-2021-Z-1 amendant le *Règlement de zonage 1314-2021-Z* visant à inclure le lot 5 331 138 dans la zone T4.1-007 (résidentiel)

11. RÈGLEMENTS

- 11.1 Premier projet de règlement 1314-2021-Z-1 amendant le *Règlement de zonage 1314-2021-Z* visant à inclure le lot 5 331 138 dans la zone T4.1-007 (résidentiel)
- ADOPTION

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1203 :
- a) Incompressibles – Fonds d'administration – 1 195 151,14 \$ pour la période du 2 au 8 octobre 2021.
 - b) Incompressibles – Fonds d'administration – 375 581,35 \$ pour la période du 9 au 15 octobre 2021
 - c) Incompressibles – Fonds d'administration – 28 377,89 \$ pour la période du 16 au 22 octobre 2021
 - d) Incompressibles – Fonds d'administration – 444 146,20 \$ pour la période du 23 au 29 octobre 2021
 - e) Incompressibles – Fonds d'administration – 78 420,60 \$ pour la période du 30 octobre au 5 novembre 2021
 - f) Engagements au montant de 611 541,98 \$ pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2021.
 - g) Engagements au montant de 8 886,48 \$ effectués en septembre 2021 pour janvier 2022
 - h) Liste au montant de 25 993,99 \$ du mois de septembre 2021 des factures de moins de 2 000\$ ne nécessitant pas de bon de commande.
 - i) Paiement des factures au montant de 1 755 072,88 \$ du mois de septembre 2021 – ajout
 - j) Engagements au montant de 324 987,02\$ \$ pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2021
 - k) Liste au montant de 33 077,52 \$ du mois d'octobre 2021 des factures de moins de 2 500\$ ne nécessitant pas de bon de commande
 - l) Engagements au montant de 4 178,49 \$ effectués en octobre 2021 pour l'année 2022
- 12.2 Dépôt délégation de pouvoir – Règlement 1203 – Embauche chef de division au Service de sécurité incendie

- 12.3 Dépôt délégation pouvoir – Règlement 1203 - Embauche d'un mécanicien temporaire
- 12.4 Dépôt du certificat d'enregistrement de la greffière - règlement 1317
- 12.5 Dépôt délégation pouvoir – Règlement 1203 - Embauche temporaire d'un journalier chauffeur
- 12.6 Délégation de pouvoir – Règlement 1203 - Embauche journalier chauffeur temporaire
- 12.7 Délégation de pouvoir – Règlement 1203 - Embauche préposé aux loisirs temporaire

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

La greffière et directrice des Services juridiques,

(s) Audrey Senécal

Me Audrey Senécal